

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 29 MARS 2016**

PRESENTS : Mmes et M.M. BOCQUIER, CHATEIGNER, BROSSEAU, GODREAU, GABORIT, BLUTEAU, GAUVRIT, BRAUD, CAIGNON, SACHOT, ROBICHON, PRUGNEAUX

ABSENTS EXCUSES : Mme BRIFFAUD et Mr ROULLEAU

Le compte-rendu de la dernière réunion n'appelle pas d'observation.
Mr Gérard PRUGNEAUX a été désigné secrétaire de séance.

1. PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PUBLIQUE DE CHAVAGNES-LES-REDOUX, ST PROUANT ET POUZAUGES (019-16)

Le conseil accepte, à l'unanimité, les participations demandées :

☞ par la commune de Chavagnes-les-Redoux, soit une somme de 4 398 € 66 représentant un coût de 733 € 11 x 6 élèves scolarisés pour l'année scolaire 2015/2016 à l'école publique du Figuier,

☞ par la commune de St-Prouant, pour 17 enfants inscrits à l'école Isaac Potet pour l'année scolaire 2015/2016. Le coût de fonctionnement d'un élève est de 784 € pour cette période, soit un total de 13 328 €.

RAPPEL : Une convention de participation aux dépenses d'investissement a été établie entre la commune de St-Prouant et celle de Monsireigne en 2012. Le montant de la participation relative à cette convention pour 2016 s'élève à 1 856 €.

☞ par la ville de Pouzauges pour 1 enfant de Monsireigne inscrit à l'école publique Jules Verne, soit la somme de 655 €.

2. DEMANDES DE SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES (020-16)

☞ de l'ADILE (Association qui conseille gratuitement plus de 9 000 vendéens chaque année sur la location, l'accession à la propriété, les aides aux travaux, la fiscalité, la copropriété et les règles de voisinage),

☞ de l'association du musée du Bois-Tiffrais – Pour information, dans le cadre des subventions aux associations d'audience communautaire, la Communauté de Communes se propose d'attribuer à l'association du Bois-Tiffrais une somme de 4 000 €.

Mr le Maire rappelle que lors de la réunion du 23 février, le conseil a accordé une subvention de 30 € à l'amicale des donateurs de Sang du Pays de Pouzauges. Depuis, il s'avère que la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges a attribué une somme de 500 € à cette association.

La commission finances propose au conseil, comme en 2015, de ne pas donner suite à la demande de l'ADILE. Au niveau du Bois-Tiffrais, la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges participant, la commission suggère de ne pas attribuer de subvention (une somme de 50 € avait été versée en 2015). Il est préférable que la commune aide cette association en mettant à disposition du matériel : sono, tables, bancs, ... Quant aux donateurs de sang, à partir du moment où la Communauté de Communes intervient, la commission propose de ne pas continuer. La commune participe en mettant à disposition gratuitement le Foyer rural lors des journées don du sang.

Pour rappel, une collecte est organisée à Monsireigne le mardi 3 mai au Foyer rural de 15 h 30 à 19 h 30.

Le conseil municipal, après délibération, suit l'avis de la commission. L'ADILE, l'association du musée du Bois Tiffrais et les donateurs de sang n'auront pas d'attribution en 2016.

3. CONVENTION D'ACHAT ET D'UTILISATION D'UNE REMORQUE ENTRE LA COMMUNE DE CHAVAGNES-LES-REDOUX ET DE MONSIREIGNE (021-16 et 023-16)

Lors de la dernière réunion, Mr CHATEIGNER avait informé le conseil, que la CUMA de Monsireigne vendait des remorques. La décision a été prise d'en acheter une de 8 tonnes, en commun avec la commune de Chavagnes-les-Redoux. De ce fait, une convention doit être passée entre les deux collectivités, pour définir les modalités de paiement, d'entretien, d'utilisation et d'assurance. L'ancienne remorque utilisée déjà en commun avait été achetée par la commune de Monsireigne. Pour cette nouvelle acquisition, la commune de Chavagnes a fait l'achat pour 2 500 € H.T.. La commune de Monsireigne participe à 50 % de cet achat, soit 1 250 €. Les deux communes participent à hauteur de 50 % aux frais de réparation et d'entretien de la dite remorque. Celle-ci a été remise en état avant la vente.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte la convention à intervenir entre les deux collectivités et autorise Mr le Maire à la signer.

La durée d'amortissement de cette remorque a été fixée à 5 ans. L'amortissement du désherbeur thermique était prévu sur 15 ans (compte 204), le conseil décide de l'actualiser et de l'amortir également sur 5 ans.

4. VOTE DES BUDGETS

① Lotissement du Cormier : Il a été voté en section de fonctionnement pour 117 499 € 29. La section d'investissement est équilibrée pour 115 650 € 83 €

② Lotissement des Acacias : Le budget s'équilibre en section de fonctionnement à 234 415 € et en section d'investissement à 231 000 €. Les travaux pourraient commencer début juin.

③ Gestion des Activités Commerciales : Ce budget s'équilibre en section de fonctionnement à 12 664 € 06 € La section d'investissement est équilibrée à 6 359 € 26 €. Le remplacement d'une porte au café qui donne sur le parking est prévu.

④ Assainissement : Les comptes sont équilibrés en section de fonctionnement à 145.621 € 76 € et en section d'investissement à 478 550 € 18 prévoyant l'extension de la lagune, l'achat d'une tondeuse et les travaux de réseaux d'assainissement situés sur les parties communes du lotissement des Acacias.

Le conseil décide d'amortir la tondeuse sur 5 ans.

Marché d'extension de la lagune avec la SODAF (022-16) : Mr le Maire a donné connaissance au conseil d'une lettre recommandée qu'il a reçue de la Sous-Préfecture de Fontenay-le-Comte concernant l'attribution du marché des travaux d'extension de la lagune à la SODAF. Plusieurs anomalies ont été relevées dont les critères d'attribution. La SICAA, maître-d'œuvre de la commune, a commis une erreur dont elle prendra l'entière responsabilité. De ce fait, Madame le Sous-Préfet, demande que le conseil procède à la résiliation du contrat passé avec la SODAF et lance une nouvelle consultation dans le respect des règles de la commande publique. Après délibération, le conseil décide la résiliation du marché avec la SODAF et la relance d'une nouvelle consultation pour l'extension de la lagune.

⑤ Commune : Le budget s'équilibre en section de fonctionnement à 755 180 € 52 et en section d'investissement à 387 167 € 85 avec les reports. Le conseil a budgétisé, entre autres, la réfection du sol de la salle de sports, le remaniement de la toiture de l'église, l'aménagement d'un évier dans la salle N°2 du foyer rural.

L'ensemble des budgets a été voté à l'unanimité, sauf celui de l'assainissement dont un conseiller s'est abstenu.

5. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION (024-16)

La Communauté de Communes du Pays de Pouzauges propose aux dix communes adhérentes de bloquer leurs taux d'imposition (proposition qui a été présentée à l'Echiquier le 15 mars dernier lors de la soirée où étaient conviés les conseillers municipaux). La Communauté de Communes va proposer au conseil communautaire de revaloriser le taux du foncier bâti, dans le but de recevoir des dotations supplémentaires de l'état. La Communauté a l'intention de reverser la moitié de cette revalorisation aux dix communes sous formes d'aides financières.

Mr le Maire propose au conseil municipal de suivre cette démarche en bloquant les taux communaux.

Après débat, le conseil municipal accepte à l'unanimité de suivre la démarche proposée par la Communauté de Communes en bloquant les taux communaux pour 2016.

6. ECHANGE EVENTUEL D'UNE SECTION DE VOIE COMMUNALE

Le propriétaire des bâtiments (maisons, chenils, hangar...) et des terrains attenants au lieu-dit « Moque-Souris, a sa demande, a rencontré l'adjoint à la voirie et le maire afin d'acquérir éventuellement un tronçon de voie communale qui dessert et traverse sa propriété. Cette voie en question est en 1^{ère} partie bitumée, la 2^{ème} qui conduit à la passerelle (celle-ci franchit le Grand Lay vers Moque-Souris de Saint-Prouant) est utilisée par les randonneurs comme sentier pédestre et cycliste. En contrepartie, il s'engagerait à créer un sentier qui jouerait le même rôle, sentier qui contournerait sa propriété par la gauche en rejoignant la passerelle. Les frais occasionnés par cet

échange (travaux de construction du dit sentier, bornage, frais d'actes, frais d'enquête publique, ...) seront intégralement à sa charge. Avant de se lancer dans un tel projet, le propriétaire désirerait avoir un accord de principe de la municipalité. Si le conseil refuse, il ne se lancera pas dans une étude de faisabilité. La commune élaborerait un cahier des charges type pente maximum, largeur, revêtement,

Le projet a été présenté aux élus qui en ont débattu. Le nouveau sentier jouerait le même rôle que la voie et le sentier d'aujourd'hui. Un délai de réflexion est proposé aux conseillers. Une décision de principe sera prise lors de la prochaine réunion du conseil, le mardi 26 avril.

7. INFORMATIONS DIVERSES

➤ Remerciement d'Elise Penaud (ancienne secrétaire à ½ temps) pour le cadeau offert par la commune suite à son départ de Monsireigne –

Elle est allée voir un spectacle à l'Echiquier et a apprécié sa soirée. Elle remercie la municipalité.

➤ Bulletin communautaire : Il va être distribué entre le 9 et le 16 avril.

➤ Assemblée Générale de la paroisse : « St-Joseph-des-Mts-et-Vallées » Le conseil municipal est invité à cette assemblée générale qui aura lieu le vendredi 1er avril, à 20 h 30, au Foyer Rural de Monsireigne.

➤ Invitation à la soirée conférence avec le club d'entreprises de Pouzauges à l'Echiquier le jeudi 21 avril à 19 h.

➤ Réunion des Maires-Adjointes des Communes de Monsireigne et de Chavagnes-les-Redoux concernant les communes nouvelles. Les élus de Monsireigne ont informé ceux de Chavagnes-les-Redoux de la tenue de plusieurs réunions avec la commune de St-Prouant. Ils ont indiqué les différents liens qui unissent les deux communes. Les élus de St-Prouant ont dit « Oui » pour discuter avec Monsireigne de communes nouvelles. Dans un premier temps ils veulent savoir ce que va leur apporter un tel rapprochement. Le cabinet JMS CONSULTANTS qui a fait l'analyse financière de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges et de l'ensemble des 10 communes membres va également faire la même étude pour la Communauté de Communes de Chantonay. Une étude plus approfondie pourrait être réalisée pour Monsireigne-St Prouant.

8. REUNIONS FIXEES

➤ Commission centre sans soucis : le lundi 4 avril, à 18 H, à la garderie.

➤ Commission voirie : le mardi 5 avril, à 18 H 30, à la mairie. Programme de l'année à définir.

➤ Commission voirie : Ouverture des plis pour les travaux du Lotissement des Acacias : lundi 25 avril, 16 h, en mairie.

➤ Conseil municipal : la prochaine réunion est fixée au mardi 26 avril. Une autre réunion doit être fixée pour l'attribution du marché du lotissement des Acacias. Elle a été fixée au lundi 9 mai, à 19 H, à la mairie.

Le conseil a été destinataire de la revue de Trivalis « Itinéraires » N°44 de mars 2016.

Vu par le secrétaire de séance : Gérard PRUGNEAUX

Le Maire: Michel BOCQUIER

